

Procès-Verbal du Comité Directeur physique
samedi 25 mars – Maison des Sports Olivet

Présents : Patrick PORCHER – Nathalie MANGENOT – Vanessa LORENZI – Sandrine CROSNIER - Bruno FRICOT – Alain LE BAIL – Nicolas HAY – Fabien CAILLE – Jean-Marc BARDI.

Invités présents : Mathieu BADELIER – Dominique FRIZZA

Absents excusés : Christelle LEFEVRE – Alain BETOLO – Jean-François TOUZE – Xavier BERENGER – Mathieu MEUNIER

Ouverture de la séance : 10h00

1. Nomination du Bureau Directeur qui est composé de 5 membres dont le président de Ligue

Secrétaire : Jean-François TOUZE (*assure le suivi administratif de la Ligue*)

Trésorière: Christelle LEFEVRE (*assure le suivi de la comptabilité, de la trésorerie, fait des points de situation au C.D, présente le rapport financier à l'Assemblée Générale*)

Vice-Présidents: Alain LE BAIL et Bruno FRICOT (*représentent le président en cas d'absence*)

Il est rappelé les prérogatives respectives du Comité Directeur et du Bureau Directeurs ainsi que leurs modalités de fonctionnement: *absences, rédaction et validation des ordres du jour et des P.V, communication, mail, remboursements...*

Par ailleurs il est acté d'avoir un représentant de la Ligue sur chaque manifestation et – à minima sur les championnats régionaux.

Pour éviter tout conflit d'intérêt, le représentant de la Ligue ne doit pas être impliqué dans l'organisation. Un courrier sera adressé à l'organisateur pour les informer de la représentation de la Ligue.

2. Autres nominations – Commissions

- **Membre du C.D en charge de la Vie Sportive et des relations avec l'ETR :**

Fabien CAILLE (participe aux réunions de l'ETR et du Groupe Projets ou il rappelle les orientations politiques).

- **Membre du C.D en charge des manifestations:**

Bruno FRICOT (assure les relations avec les organisateurs – gère les conflits)

- **Membre du C.D en charge de la communication:** Jean-Marc BARDI (coordonne la communication interne et externe de la Ligue)

Les 4 commissions statutairement obligatoires

- **Président de la Commission Régionale d'Arbitrage:**

Jean-Pierre PEAUDECERF

- **Président de la Commission de Discipline:**

Bruno FRICOT. La composition de la Commission de Discipline devra être transmise à la F.F TRI dans les meilleurs délais.

- **Président de la Commission Médicale:** Nicolas HAY

En contrepartie de l'engagement de leurs salariés et leurs licenciés à s'investir dans l'ETR et dans le Groupe Projet, un bonus temps qui permettrait aux clubs de bénéficier d'un « crédit Ligue » pour gagner des réductions / gratuités sur des formations, stages... va être mis en place. Fabien CAILLE et Mathieu BADELIER sont chargés de finaliser les modalités de ce « crédit Ligue ».

Concernant l'ETR: il est rappelé que la constitution d'une Equipe Technique Régionale est une obligation vis-à-vis de la DRJSCS et de la F.F TRI. Les membres de l'ETR ne sont pas nécessairement titulaires d'un diplôme-brevet sportif. Néanmoins, les membres de l'ETR doivent être en capacité de coordonner les actions de la Ligue : formations, camps, stages, actions de développement...L'ETR n'a pas uniquement en charge les actions pour les jeunes. Fabien CAILLE et Mathieu BADELIER sont chargés de former l'ETR dont la composition doit – à l'identique des 3 autres commissions - faire l'objet d'une validation par le Comité Directeur.

Concernant le Groupe Projets : inscrit dans le Plan de Développement, il remplace les différentes commissions (féminines, Développement Durable, Sport Santé...). En charge de travailler et de faire des propositions sur les actions de développement, il est composé de 10 membres. Chaque projet (féminin, challenge adulte...) est piloté par un membre de l'ETR et, si possible un élu du C.D.

Il est précisé, qu'idéalement, et pour éviter des conflits de positionnement, les membres du C.D ne devraient pas être membre de l'ETR ou du Groupe Projets.

3. Point sur le matériel

- Les flying banners, banderoles et la rubalise sont arrivés. Pour le reste (arche, tente, caissons de transport), nous attendons une réponse de la Région qui émet une réserve sur ces matériels qui ne présenteraient pas un caractère vraiment sportif comme les vélos, casques, combinaisons de natation...Le C. Directeur sera informé de la réponse de la Région. Concernant le matériel, le Comité Directeur valide la mise à disposition des panneaux de signalisation dont Dominique

FRIZZA est chargé de faire l'inventaire. Pour sensibiliser l'organisateur au respect du matériel prêté, les couts suivants seront facturés : 5€ par panneau manquant – 10 euros par barre du parc à vélo manquante – 20 € part trépied du parc à vélo manquant – pour le reste, le prix de la valeur à neuf majorée sera appliqué. Une fiche sortie – retour sera établie à chaque prêt, ce qui est chronophage, mais nécessaire. Le cout du matériel manquant sera ajouté sur la facture d'organisation.

4. Tour'n Man : signature de la convention Ligue / CD Tri 37

Patrick PORCHER, pour la Ligue et Nicolas HAY, pour le C.D Tri 37, ont signé la convention de prestation de service de Dominique FRIZZA sur le Tours'N Man du 10 juin 2018. Nicolas HAY rappelle les points principaux de la convention qui est jointe au présent P.V.

5. Orientations : Centre Régional D'Entraînement 2017-2018

Mathieu BADELIER rappelle les conditions d'accès au C.R.E et l'équilibre fragile à trouver entre les niveaux sportif et scolaire, la motivation du jeune et de son entourage, l'intérêt individuel au service du collectif. Il est souligné d'une part - qu'un collectif composé uniquement de jeunes externes à la Ligue annulerait l'aide de la Région et, d'autre part, que sans les résultats sportifs significatifs, le C.R.E serait fermé. Le Comité Directeur limite à 40% le nombre de sociétaires du C.R.E externes à la L.R Centre V.L et souhaite que ce ratio soit revalorisé chaque année en fonction des candidatures. Mathieu BADELIER rappelle par ailleurs qu'une « porte ouverte » du C.R.E se déroulera le 26 avril, et que des évolutions seront proposées pour la rentrée prochaine en matière de prestations et de tarifs.

6. Questions diverses :

▪ Demande de Vendôme Triathlon

Suite à la demande du club Vendôme Triathlon sur une aide de la Ligue pour les ½ finales jeunes de triathlon (20 mai 2017), le Comité Directeur décide :

D'offrir les médailles, coupes, trophées des podiums interrégionaux et un réceptif pour les dirigeants des clubs présents, partenaires...

▪ Affaire LMA / C. LARGAJOLI


Dans le cadre d'un litige qui oppose son fils Cédric au club L.M.A, Patrick PORCHER a été saisi par M. LARGAJOLI, père. Considérant que ce litige a pour objet la relation employeur/employé entre les 2 parties, le Comité Directeur décide que la Ligue n'est pas compétente pour intervenir. Une réponse à la signature de Patrick PORCHER sera faite en ce sens à M. LARGAJOLI.

▪ Stand à la ½ finale du Championnat de France de cross.

Frédéric LAUJON, président de la section triathlon de l'A.C Romorantin, propose à la Ligue de Triathlon de tenir un stand lors de la ½ finale du Championnat de France de cross qui se déroulera le 18 février 2018 et qui devrait réunir 4000 personnes. L'organisateur fournit l'emplacement, le courant mais il faut un barnum. Le C. Directeur attend une proposition de cout avant de se prononcer.

Fin du Comité Directeur 12h50

Travaux de l'après-midi : le Plan de Développement

Le Président de Ligue	M. Patrick PORCHER	
Le Secrétaire de Ligue	M. Jean-François TOUZE	